L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 14 OCTOBRE 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Un diable d'entr'acte qu'on pourrait bien dire entr'acte du diable, puisque c'est celui du 4me acte, *la Nuit de Valpurgis*, la fête où Méphistophélès entraîne Faust, a été d'une longueur telle que même un semblant de compte-rendu nous serait impossible. L'heure à laquelle nous rentrons aux bureaux du journal, nous l'interdit.

Ce compte-rendu aura, d'ailleurs, sa place dans notre Bulletin Artistique d'après-demain.

Prenons date néanmoins, en écrivant que notre attente n'a pas été trompée; cette seconde manche a été encore gagnée, ainsi que nous l'avions pressenti, mercredi, au sortir de la répétition de *Faust*.

L'exécution de l'œuvre si élevée de Gounod a été éminemment intéressante, d'un bout à l'autre, chant et orchestre. Nous aurons sans doute quelques réserves à faire—il est rare ici comme partout—que celles-ci ne s'imposent pas—mais en somme l'ensemble a été vraiment digne de notre public, digne du renom de notre Opéra, digne d'artistes qui se sont affirmés sur les premières scènes de France.

Brillante, très brillante la rentrée tant attendue de M. Lafarge; puis, un groupe de débuts, qui sont témoignage nouveau des incontestables valeurs dont se compose la troupe nouvelle.

Pas un de ces artistes qui n'ait contribué au succès de cette soirée; nous essaierons dimanche de faire sa juste part à chacun. En attendant, ce sont félicitations collectives que nous prenons plaisir à leur adresser, pour reconnaître le plaisir qu'ils nous ont valu.

—Deux nouveaux auxiliaires, engagés en France à la dernière heure, sont arrivés hier à la troupe lyrique: madame Jan Boyer, chanteuse légère, et M. Jan, baryton d'opéra comique.

Demain l'*Africaine*; reprise deux fois importante, et par la beauté de l'ouvrage et par le début de M. Chauvreau, qui nous arrive avec la recommandation de nombreux succès. Il en doit bonne partie à cet admirable et redoutable rôle de Nélusko, où nous allons l'entendre.

Les autres rôles seront tenus par M. Lafarge, Mme Schweyer-Lematte, M. Malzac, Mlle Bonduez; MM. Hourdin, Contellier, etc.

Dimanche matin, *la Juive*; le soir, *la Cagnotte*, pour les débuts de la troupe de vaudeville.

La direction nous fait savoir, par M. L. P. Sampell, l'un de ses très courtois représentants auprès de la Presse, que le tarif du dimanche demeure le même que la saison dernière.

Places retenues $1; entrée générale 50 cents.

On nous remet la carte de Mlle Léa Sainti, seconde dugazon. Nous regrettons que notre absence des bureaux de l'*Abeille* nous ait privé du plaisir de recevoir sa visite.

A la Cathédrale St-Louis.

PIEUSES QUÊTES.

Il est des œuvres dont le bienfait est tellement manifeste que vite elles attirent à elles, elles fixent dans leur voie d'actifs collaborateurs, des fervents. Il en a été, il en est ainsi de la Société de St-Vincent de Paul de la Cathédrale St-Louis.

C'est d'hier qu'elle est née, puisqu'elle fut fondée en avril 1892 et cependant déjà elle compte bon nombre d'adhérentes dévouées, appartenant à la meilleure société louisianaise, et, par conséquent, tout favorablement placées pour toucher au but de leur ministère de Charité.

Et si imposant, si lumineux que soit ce mot: Charité, peut-être ne suffit-il point ici pour qu'on puisse mesurer la portée, la multiplicité, l'étendue de la fondation dont nous parlons.

Cette branche, auxiliatrice de la Société Saint Vincent de Paul, ne se borne point, en effet, à solliciter, à recueillir des aumônes, à les distribuer là où le besoin presse, tourmente. Si ces dames s'efforcent d'apporter un apaisement à la misère, elles jugent important aussi, souverainement important, de prendre contre celle-ci des mesures préventives, autant que possible. La première de celles-là est l'éducation, si limitée qu'elle soit.

Les connaissances même les plus élémentaires sont parfois une arme contre le dénuement; et en supposant que l'enfant ne reçoive d'abord que celles-là, cet enseignement rudimentaire lui apprend à apprendre; et fréquemment il complète, par ses seuls efforts, par sa discipline personnelle, le travail ébauché à l'École.

Donc, mettant en pratique l'un des plus adorables enseignements du plus doux des maîtres, le Christ, elles appellent à elles les petits enfants: *Sinite parvulos venire ad me!* elles veillent à ce que les bonnes semences soient répandues en ces jeunes têtes.

L'association éminemment chrétienne qui nous occupe, catholique non plus seulement comme foi agissante, mais catholique pour le bien fait à tous, cette association, disons-nous, est engagée aussi dans la tâche des conversions. Elle poursuit la double visée du spirituel, du temporel, et nous avons le devoir d'écrire qu'elle avance résolûment sur cette route, d'autant plus longue, d'autant plus ardue, que la Paroisse de cette branche de la Société de St Vincent de Paul comprend 320 membres, dont 32 enfants.

Ce n'est point une sinécure de présider aux mille et un détails de telle organisation; de veiller à l'exactitude des rentrées de quotités; d'appeler, de provoquer des donations autant que faire se peut; de s'ingénier à obtenir des secours en nature, et de faire une répartition sage, équitable, de ces ressources diverses, et trop limitées d'ailleurs, qui sont un dépôt sacré entre les mains de ces dames.

Sans compter les longues heures fréquemment passées au chevet des malades, qui déjà se sentent protégés, soulagés, presque sur la voie de la guérison, par la seule présence de ces tendres et consolantes protectrices.

Pendant ce premier semestre de son existence la Société a secouru cinquante pauvres; remis nombre d'enfants aux soins si émouvants des Petites Sœurs des Pauvres, et ramené au bien, nous dit-on, plus d'un abandonné, qui s'égarait dans le mal.

A cette heure elle visite et secourt mensuellement trent-cinq indigents, qu'elle entretient de son mieux. Et, détail profondément touchant, non seulement elle leur apporte allègement la modeste obole dont elle peut disposer, mais encore les Auxiliatrices laissent souvent les soins du foyer familial, pour travailler aux vêtements de cette autre famille, innombrable celle-là: les Pauvres.

C'est ainsi que ces femmes modèles appellent sur elles toutes les bénédictions.

On le voit, large est le cercle des nécessiteux, et chaque jour les proportions en augmentent. Or il faut, en vérité, une puissante énergie à ces chrétiennes, pour ne pas fléchir parfois sous le faix de leur responsabilité.

Songez-donc qu'afin de réaliser toute cette aide, dont l'indispensabilité se dresse chaque mois, elles n'ont à compter, en dehors des offrandes casuelles, comme fonds assuré, que sur la quotité mensuelle, fixée à 10 cents, si nous ne nous trompons.

On le comprend aisément, toutes ces contributions additionnées se totalisent par une somme fort modique, et quand vient l'heure de diviser ce tout entre des faméliques qui attendent, c'est à peine une bouchée qui, dans cet émiettement, revient à chacun.

Si bien qu'on évite tous frais, même de local; et c'est au Presbytère de la Cathédrale qu'ont lieu les réunions, mensuelles ou autres.

En présence de cette situation, il est urgent de recourir à des moyens d'action divers. C'est donc dans ce but que ces dames viennent de s'adresser à Monseigneur Janssens, dont la sollicitude pour ses fidèles, pour les pauvres, pour tout ce qui est œuvre de religion, de bienfaisance et de civilisation, est toujours en éveil.

Ces sympathiques prédicatrices des plus saines doctrines n'ont point prêché dans le désert; spontanément l'Archevêque et le Révérend Père Mignot ont décidé que les quêtes de toutes les Messes [illegible] dimanche, seront [illegible] dames de St-Vincent de [illegible] Cathédrale St-Louis.

Or [illegible] persévérantes ces servantes de l'indigence, et elles ne s'en sont pas tenues à ce premier succès, si précieux, si complet et si inattendu qu'il fût. La vertu rend ingénieux. Elles se sont dit qu'il fallait appeler les fidèles en plus grand nombre que jamais; leur fournir en même temps l'occasion et d'un acte de bienfaisance et d'une jouissance artistique [illegible] non moins réussie que la première. Avec l'assentiment immédiat de M. Maugé elles ont obtenu que Mme Lematte Schweyer et M. Lafarge chanteraient, dimanche, à la grand'-messe (11 heures); l'une un *Benedictus*, l'autre à l'*Offertoire*. Voix et talents en collaboration pour la Charité; c'est à dire que celle ci trouvera déjà sa récompense, sous les arceaux mêmes de la vieille basilique, par le fait de ces deux éminents artistes, auxquels s'adjoindra, bien entendu, le chœur tout entier de l'église.

La Grand'Messe sera célébrée par Monseigneur Janssens.

Il faut remercier sans réserve Mme Lematte Schweyer, M. Lafarge qui, arrivés à peine, occupés et préoccupés de ce travail toujours inquiétant et éprouvant d'une ouverture de campagne, ont ainsi ajouté une sérieuse garantie de succès à l'œuvre qui se prépare.

Le bureau des "Dames Auxiliaires de la Société de St-Vincent de Paul de la Cathédrale St-Louis" est ainsi composé:

Présidente, Mme Georgina Capdevielle; secrétaire, Mme Virginie Ducatel; trésorière, Mme Alfred Toledano; dépositaire, Mlle Pauline Labatut.

Dames visiteuses: Mme V. Ducatel, Mme A. Scott, 1er district; Mlle Coralie Cerrejoles, Mlle C. Payro, 2ème district; Mme A. Dupuy, Mlle M. Henry, 3ème district; Mme Ed. Pilsbury, Mlle Aimée St-Martin, 4me district.

La Quête, à la Grand' Messe sera faite par des jeunes filles, et nous pouvons bien ajouter, sans être trop accusé de mondanité, que la libéralité doit s'aviver sûrement quand un plateau est présenté par telles mains.

Que l'attente ne soit donc pas trompée; que la moisson du secours soit abondante. Elle contribuera à activer la réalisation d'un pieux projet, conçu par les Dames Auxiliatrices: la création d'une Maison Hospitalière, où l'on pourrait recueillir, abriter les déshérités, doublement atteints: par la maladie et par la misère, ce mal lamentable entre tous.

L. PLACIDE CANONGE.

Nouvelles Artistiques.

Nous lisons dans nos échanges parisiens que Mlle Julie de Cré vient d'être engagée à l'Opéra. Elle débutera dans *Sigurd*, par le rôle d'Uta.

—La première représentation de *Samson et Dalila*, la belle partition de M. Saint-Saëns, aura lieu en novembre, à l'Opéra. En voici la distribution:

Samson	MM. Vergnet
Le grand prêtre	Lassalle
Abimélech	Fournets
Un vieillard hébreu	Chambon
Un messager	Gallois
1er Philistin	Lacome
2nd Philistin	Douaillier
Dalila	Mme Deschamps

—M. Bertrand, directeur de l'Opéra de Paris, demande à M. Jean de Reszké de vouloir bien donner quelques représentations de *Roméo et Juliette* de M. Gounod.

—On a commencé à l'Opéra-Comique les études de *Werther*, drame lyrique de MM. Edouard Blau, Paul Millet, Hartmann et Massenet.

Le rôle de Charlotte sera créé par Mlle Delna, et celui de Werther, par M. Gibert.

—A propos de *Samson et Dalila*, cité plus haut, les éditeurs de l'œuvre—A. Durand & fils, Paris, 4 Place de la Madeleine,—ont écrit une lettre des plus flatteuses à M. Lafarge; lettre dans laquelle ils lui marquent que, désirant ardemment qu'il reprenne à la Nouvelle-Orléans son beau rôle de Samson, ils ont accordé la location de l'ouvrage à M. Maugé, à des conditions considérablement réduites.

A l'époque où M. Lafarge chantait à Rouen, nous avons dit dans ces colonnes l'éclatant succès que lui valut sa création de Samson.

Théâtre St-Charles.

C'est toujours foule au St Charles pour entendre *The Dazzler*, joué par l'excellente troupe de M. George H. Murray. C'est un ensemble de comédiens de mérite, en tête desquels il faut citer Mme Anna Boyd; M. Joseph Ott.

Très égayante pièce que ce *Dazzler*, où l'on applaudit aussi le Clipper quartette. Ce soir, septième représentation.

Dimanche, première soirée de la troupe dont MM. Warde et James sont les deux principales figures. Elle débutera par le drame: *The Lion's Mouth*.

Académie de Musique.

Aujourd'hui, avant dernière soirée de la pièce, difficile à classer comme genre: *The heroic blacksmith*, où l'un des champions du pugilat, M. Fitzsimmons tient le premier plan.

Dimanche, *The Hustler*, comédie burlesque qui fait son tour des Etats Unis, en réalisant partout de splendides recettes.

A n'en pas douter, elles se continueront ici.

Grand Opera House.

Le directeur de la troupe actuelle est pleinement récompensé du goût avec lequel il a monté la féerie: *Devil's Auction* et de la remarquable composition de son ballet. Toute cette partie chorégraphique a été l'objet de soins spéciaux; des danseuses qui ont leur prix; tout un monde d'élégance comme décors, comme costumes, etc., et la mise en scène en général fort brillante.

Aujourd'hui, avant dernière soirée de l'ouvrage.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

Deux auteurs incompris promènent leur noire mélancolie et dissertent, amèrement, sur l'injustice des contemporains:

—Vois dans quel état je suis! dit l'un; et, pourtant, j'ai passé ma vie entière à écrire pour le théâtre; j'ai chez moi des tas de pièces......

—Et moi donc! et moi donc! interrompt l'autre. J'en ai même sur ma redingote!

Les pourquoi et les parce que de nos enfants.

—Y a-t-il longtemps, bien longtemps, dis, p'tite mère, que grand ami n'a plus de dents?

—Pourquoi m'adresses-tu une pareille question?

—Mais parce que, p'tite mère, lorsque je le saurai, eh bien, lorsque je le saurai, je ne te le demanderai plus!

Entre pêcheurs à la ligne:

—Bonne rivière pour le poisson, hein?

—Je vous crois: depuis trois heures que je suis ici, je n'ai pas encore pu en faire sortir un seul.

L'esprit d'autrefois:

M. Dupin, placé à l'Opéra, à côté d'un spectateur qui fredonnait continuellement à ses oreilles, fit quelques gestes de dépit.

—Qu'avez-vous, monsieur? demanda le voisin, vous ne paraissez pas content.

—C'est, monsieur, répondit M. Dupin, que j'enrage contre ce coquin de Duprez, qui m'empêche de vous entendre.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage sur la rue Marigny.

Succession de Mme Rodolph Müller.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D," maintenant absent en congé, en date du 10 octobre 1892, dans la succession de Mme Rodolph Müller, dossier No 36,766, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Solidelle et Joséphine, mesurant 31' 11" 5" de face à Marigny sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues par le No 286 de la rue Marigny.

Conditions—Comptant. Acte aux frais de l'acquéreur, par devant J. C. Wenck, notaire. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

11 oct—11 22 29—nov 5 12 16

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. B. [illegible].

No 33,318—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI 16 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. A. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, daté et signé dans l'affaire ci dessus, le 7 octobre 1892, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Johnson. Le lot mesure 29 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Prieur, sur 151 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Jno. E. Legier, Ecr., notaire public.

13oct—13 19 26 nov 2 9 16

Dr PRICE'S Cream Baking Powder.
La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.
En usage dans des millions de familles--40 années d'épreuve.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 Octobre 1892.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, excepté averses sur la côte du golfe; vents du sud-est.

Température du 13 octobre 1892.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	76	22
Midi	78	[illegible]
3 P. M.	76	22
6 P. M.	74	21

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Mme C. Miller à Mme J. Nessen, un terrain borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Elmire, $1,500.

Mme P. Abadie à A. Daverède, un terrain borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale, $3,500.

H. Lavergne à M. Fersing, deux terrains bornés par les rues Français, Champs-Elysées et Johnson, $475.

J. Laughlin à W. Davey, un terrain borné par les rues Magasins, Delord, Poeyfarré et Constance, $1,700.

E. Casey à L. Muscochia, un terrain borné par les rues Delord, Séguin, Villeré et Bouny, $850.

A. Bessec à L. Rabouin, un terrain borné par les rues Johnson, St-Pierre, Orléans et Galvez, $700.

J. Brennan à F. Martin et als., trois terrains bornés par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Baronne et Carondelet, $1,575.

Mme A. de Monsabert à V. Bertoulis, un terrain borné par les rues Ursulines, St-Claude, St-Philippe et Tremé, $1,500.

Cour de Circuit.—Mme N. Covarrubias contre N. Sherburne et B. R. Farmer, pour $2,546.

Commissariat des Etats-Unis.—Jung Hoe Chow et Hing Quong Chow, deux Chinois, que l'on suppose avoir violé la loi qui leur interdit l'accès du territoire des Etats Unis comparaîtront ce matin devant le commissaire des Etats Unis.

Cour Civile de District.—Les successions de Lizzie Rivero et John Gallagher sont ouvertes.

Gabriel Sintes, Jr et Chas. Frigo demandent l'émancipation.

L'interdiction de Mme M. V. Cox, est demandée.

D. D. Robira contre J. Kelly pour $225.

Martha Koop contre Eugène Lanata, son mari, pour obtenir le divorce.

Cour Criminelle.—Section A.—John Carr, voies de fait, acquitté.

Le juge J. C. Walker a demandé hier au juge Ferguson une annulation de poursuites en faveur de son client Homer Plessy, accusé d'avoir violé la loi qui ordonne la séparation des blancs et des noirs sur les lignes de chemin de fer.

Section B.

F. Nicholas, tentative de meurtre, deux ans de pénitencier.

Thos Harrington, même délit, 21 ans.

Le Major Théodore Lewis.—Le major Théodore Lewis est né à Lexington, dans l'Etat de Kentucky, et non à Luxembourg, comme le portait l'annonce de décès. Il laisse deux fils, le Dr George W. Lewis, de la Nlle-Orléans, et l'aîné de celui-ci, M. John B. Lewis. C'est sur l'habitation de ce dernier, à l'Ile Piquante, ancienne plantation Greveumberg, qu'est mort le major Théodore Lewis.

Levee Board.—Le comité exécutif du Orleans Levee Board a décidé de faire construire une nouvelle levée en face la brasserie du Pelican.

Au sujet de la levée du 3me district, le comité a décidé de demander aux ingénieurs d'approuver le plan du voyer ou d'en suggérer un nouveau qui supprime la nécessité d'exproprier les propriétaires riverains.

Fire Board.—Le meeting régulier des membres du Fire Board a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick. MM. Gauche, Simpson, Barker, Wellman, Kuhner, Meister, De Grange, Pitot, le chef pro tem Lynch et le Dr Callan étaient présents.

Joseph Watermeier, de la compagnie No 4, qui était accusé d'avoir violé le règlement No 13 ayant envoyé sa démission, ne comparaît pas. On refuse d'accepter sa démission et il est destitué.

On réprimande le capitaine Ben Eble, de la compagnie No 6, qui avait négligé d'envoyer un pompier à l'enterrement d'un de ses camarades, après en avoir reçu l'ordre du chef.

Charles G. Saranica, chauffeur de la compagnie No 22, accusé d'être incapable de prendre soin d'une pompe en l'absence du mécanicien, est acquitté, l'accusation portée contre lui étant sans fondement.

On réprimande le capitaine Fred. Kuhn, de la compagnie No 22, qui était accusé de négligence pour ne pas avoir donné une alarme assez promptement après avoir été informé de l'existence d'un incendie.

Lemuel Clark, mécanicien de la Compagnie No 3, accusé de s'être absenté sans autorisation et d'avoir négligé de se rendre à un incendie pour lequel une alarme avait été donnée à la boîte No 156, est condamné à perdre 5 jours de salaire.

On condamne à perdre 10 jours, le capitaine Joseph Arnold de la même compagnie, accusé du même fait.

Oliver Pittfield mécanicien de la compagnie No 8 accusé d'ivresse et d'insubordination est destitué.

John Devine chauffeur de la compagnie No 12 qui par sa négligence avait causé la détérioration de la chaudière de la pompe No 12 est acquitté.

Sur motion de M. Barker, l'affaire d'Oliver Pittfield est reconsidérée et au lieu de le destituer, on décide de le condamner à perdre dix jours de salaire.

James J. Rainey, de la Compagnie No 1, accusé de désertion, ne répond pas à l'appel de son nom et est destitué par défaut.

Le Board acquitte Henry Coyle, de la Compagnie No 5, qui était accusé d'ivresse.

Le capitaine Ed. J. Ryder, de la Compagnie No 2, qui s'était absenté pendant plusieurs jours sans autorisation, est suspendu de ses fonctions pendant trente jours.

Le secrétaire accuse réception d'une somme de $500 donnée par le Board of Underwriters.

Communication de Joseph Jouet qui demande au Board d'adopter son système pour l'ouverture des volets en fer.

M. Fall, président d'une fabrique d'amidon, offre de fournir un terrain si le Board consent à y faire placer une pompe ou un extincteur chimique. Cette lettre est accompagnée d'une pétition des personnes habitant dans le voisinage de l'avenue Jordan.

Communication de la New York Belting Co., qui refuse de remplacer une certaine quantité de tuyaux qui lui avaient été renvoyés à cause de leur mauvaise qualité. La compagnie prétend que le tuyau était excellent, mais que les pompiers n'en ont pas pris soin.

Michael F. Rogers, Isidore Busha, O. Catanzaro et M. G. Perovich sont nommés surnuméraires.

W. Boehr, de la Compagnie No 5; J. O. Cogan, lieutenant de la Compagnie No 2, et Geo. Hildebrant, de la Compagnie No 9, donnent leur démission.

Il y a eu pendant le mois 19 alarmes, dont une automatique et trois générales.

Le total des pertes a été de $175,000 et celui des assurances sur les immeubles détruits était de $195,800.

Le congé du chef O'Connor est prolongé de quelques jours.

Sur motion de M. De Grange le chef des pompiers est requis d'ordonner à ses hommes de ne pas s'absenter d'un incendie, sous le prétexte de prendre leurs repas.

A la requête de l'association Charitable des Pompiers, il est décidé que le jour de la Toussaint, une pompe sera fournie pour arroser la rue du Canal près des Cimetières.

Sur motion de M. Kuhner, le capitaine pro-tem, de la Compagnie No 3 est promu au grade de capitaine.

Après une longue discussion sur différents sujets de peu d'importance, à 11 heures 30 P. M., le Board ajourne.

Rixe.—Hier soir, à 6 heures 15, au cours d'une rixe qui a eu lieu au No 81, du Passage de la Bourse, entre J. Bornett, propriétaire du bar-room, et Brunett, son employé, celui-ci a frappé son patron d'un coup de bouteille à la tête.

Accident—Hier soir à 3 h. 30, comme M. Arthur McElroy fendait du bois chez lui rue Rousseau No 45, la hache dont il se servait s'est détachée du manche et est allée frapper au front sa fille Marie, une enfant de 3 ans qui a été assez grièvement blessée.

Vol.—On a pénétré la nuit dernière, coin Bourgogne et Douane, dans l'immeuble qu'y fait construire M. Wenger et on a volé pour $6 d'outils de charpentier.

La capture d'un fou.—Hier, à 2 heures 30 P. M., l'agent Bitterwolf a été appelé par Sam Taylor, couleur, au No 109 de la rue Erato, pour arrêter son fils, qui était atteint de folie furieuse.

L'agent, après avoir réussi à le calmer, l'a amené jusqu'à la rue Annonciation sans aucune difficulté, mais arrivé là, il a commencé à résister et a presque renversé l'agent d'un coup de bâton qu'il lui avait imprudemment laissé entre les mains.

Bitterwolf ayant naturellement lâché son prisonnier, celui-ci est retourné chez lui où il s'est armé d'un fusil et d'une hache. L'agent qui l'avait suivi, a appelé le wagon de police, mais avant son arrivée, les officiers Trinchard et Dale sont venus à son aide, mais le fou faisait le moulinet avec sa hache et menaçait d'en frapper quiconque tenterait de l'approcher.

Cette scène avait attiré un grand nombre de curieux qui, toutefois, se tenaient respectueusement à distance. Plusieurs d'entr'eux, cependant, ayant prêté main forte à la police, Taylor est rentré chez lui pour en ressortir précipitamment et s'enfuir à toutes jambes par la rue du Camp jusqu'à Melpomène, toujours armé de la hache.

Il s'est réfugié dans une boutique de barbier et a gagné la cour, mais serré de près par les agents, ceux-ci l'y ont rejoint et ont réussi à le désarmer. Il a été ensuite enfermé au poste de police. Pendant cette émouvante capture qui a causé une grande excitation dans le quartier, le conducteur du wagon de police du sixième precinct a perdu son revolver, l'agent Bitterwolf ses menottes et l'officier Trinchard a eu son uniforme mis en lambeaux.

Pour la célébration du 21.—Il y a eu hier dans les salons du maire une réunion au sujet de la célébration du Columbus Day le 21 courant.

A ce meeting assistaient MM.: Col. Richardson, Artillerie Washington; Gén. Glynn, Milice Nationale; Col. Kellogg, Armée des Etats-Unis; Capt. Beanham, Louisiana Field Artillery; le Chef Gaster, le Chef Lynch; MM. Thomson, Brousseau et Seeman, de la Catholic Celebration Society, et M. Paterno, de la Société Christoforo Colombo.

Il a été décidé que l'itinéraire de la parade serait le suivant:

De l'encoignure Remparts et Canal à Esplanade, Chartres, Camp, Julia, St Charles, jusqu'à l'Hôtel-de-Ville où il y aura revue par le Maire, l'Archevêque et les autorités municipales et de l'Etat.

Le Maire a été choisi comme Grand Maréchal et le Gouverneur a donné l'ordre à la milice de se joindre à la parade, et au Géal Glynn de tirer le canon à midi au pied de la rue du Canal.

Columbus Day—Lire dans le compte rendu paru hier sous ce titre, au paragraphe 25, au lieu de "*vivre de réciprocité*," "user de réciprocité," et plus loin, au 3me paragraphe en commençant par la fin, la *caravelle* de coton au lieu de *corvette*.

American Public Health Association.—Le Dr Felix Formento, président de cette association, qui compte parmi ses membres, des médecins des Etats Unis, du Canada et du Mexique, a lancé une circulaire annonçant que la prochaine réunion de l'association aurait lieu à Mexico le 29 novembre prochain et durera jusqu'au 2 décembre.

D'importantes questions sanitaires y seront traitées, et cette réunion promet d'être très nombreuse par le fait des concessions obtenues des compagnies de chemin de fer et des hôtels, ce qui décidera un plus grand nombre à répondre à l'appel.

Le consul d'Angleterre.—M. Robert Bleakley, secrétaire de la Chambre de Commerce, a reçu de M. G. de Fonblanque, consul d'Angleterre à la Nouvelle-Orléans, une lettre l'informant qu'il avait donné sa démission et que désormais il ferait de l'île de Jersey son lieu de résidence.

Dans cette lettre, il prie M. Bleakley d'exprimer à ses amis son regret de ne pas les revoir et l'assurance qu'il n'oubliera pas la sympathie qu'ils lui ont montrée pendant son séjour parmi eux.

Le cautionnement de M. Orlopp.—Le nouveau cautionnement de M. Orlopp a été soumis hier au maire. Il porte les signatures de MM. H. Wellman, J. J. Clark, Fritz Jahnke, P. Dart et S. J. Maroney, qui ont signé chacun pour $20,000. Le notaire de la ville a reçu l'ordre de préparer les papiers nécessaires pour légaliser le cautionnement.

LADIES Needing a tonic, or children who want building up, should take BROWN'S IRON BITTERS. It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

Quand votre sang est appauvri, ou corrompu le remède est à votre portée, prenez la Salsepareille d'Ayer.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1892.

Considérant que le choix du sujet laissé à chaque concurrent, n'a pas produit les résultats qu'on en espérait, l'Athénée décide de revenir à l'ancien système. M. le Président invite chacun des membres présents à proposer un sujet qui devra être traité *par les concurrents des deux sexes*.

Le sujet suivant réunissant la majorité des suffrages, est adopté:

DE LA PART PRISE PAR LES CRÉOLES DANS LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES DE LA LOUISIANE.

PROGRAMME.

L'étendue de temps fixée pour le concours est de sept mois, du 15 juillet prochain au 16 février 1893.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

L'Athénée décide qu'un prix consistant en une médaille d'or sera offert aux institutrices des deux Ecoles Publiques Supérieures, où l'enseignement du français fait partie du programme des études, ainsi qu'à celle de l'Union Française, pour être décerné à chacune des élèves de ces institutions, qui, d'après la déclaration de sa maîtresse, sera la plus méritée cette récompense par son application à l'étude du français.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 795.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La situation à Carmaux.

On craint de nouveaux désordres.

Paris, 13 octobre—La situation à Carmaux, ville dans le département du Tarn où les mineurs de charbon et les ouvriers employés dans les verreries sont en grève depuis longtemps déjà, devient encore très sérieuse et a un aspect politique.

Chaque membre de la Chambre des Députés qui sympathise avec les agitateurs se trouve en ce moment à Carmaux.

Il y a aussi dans la ville plusieurs hommes dangereux qui sont réputés être des communards, et l'on a de grandes craintes que ceux-ci ne réussissent à susciter d'autres troubles entre les ouvriers et leurs patrons, qui nécessiteront peut-être le service actif des troupes qui ont été envoyées sur les lieux pour maintenir l'ordre.

Ces dépêches ont déjà dit comment les troubles ont commencé à la suite de l'élection d'un mineur du nom de Calvignac, comme maire de la ville.

Celui-ci a donné presque tout son temps à ses fonctions de maire, et il en résulte naturellement que ses devoirs comme mineur employé par la compagnie minière de Carmaux, ont été négligés et par conséquent il a été déchargé.

Les mineurs demandèrent sa réintégration, et lorsque la compagnie refusa d'accéder à leur demande, une grève a été inaugurée et les ouvriers des verreries ont joint subséquemment celle-ci.

Les ouvriers qui sont sans emploi ont fait plusieurs démonstrations publiques, qui ont été plus ou moins turbulentes, et le préfet du district a pris la détermination d'empêcher tous nouveaux désordres de ce genre. Il a lancé un décret qui interdit toutes nouvelles démonstrations publiques, et a envoyé le décret au maire Calvignac.

Celui-ci a reçu le décret, mais a refusé de donner au messager officiel un reçu pour celui-ci.

Il a répondu qu'il afficherait le décret quand il en aura le temps.

Le préfet a cru que cette réponse équivalait à dire qu'il n'afficherait pas le décret, et il a par conséquent fait placarder le décret par des gendarmes. Une foule s'est réunie à l'endroit où se trouvait le dit décret et celui-ci a été accueilli par des cris et des railleries. Finalement quelques personnes plus hardies que les autres dans cette foule ont déchiré le décret.

Ils ont ensuite formé une procession et paradé dans les rues chantant le refrain si populaire parmi les socialistes, "Marquis au bout du fusil, baron au bout du canon!"

Un grand nombre de perturbateurs ont été arrêtés, et cela a augmenté l'excitation qui existait déjà parmi les grévistes.

Un fort détachement de troupes et de gendarmes à cheval se trouve en ce moment à Carmaux, et toute tentative de la part des grévistes pour s'assembler en grand nombre sera empêchée.

Les journaux parisiens font des commentaires sur l'aspect sérieux des affaires dans la ville.

Les journaux radicaux protestent énergiquement contre l'attitude du gouvernement à l'égard des grévistes.

Rente française.—Banque de France.

Paris, 13 octobre—Le trois pour cent est coté à 99 francs 27 1/2 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution de 2,759,000 francs en or et 3,900,000 francs en argent.

Un navire inconnu perdu en mer.

Boulogne-sur-Mer, 13 octobre—Des informations ont été prises dans toutes les directions pour établir l'identité du navire qui a fait naufrage en mer et dont les épaves ont été vues dimanche dernier par le capitaine d'une goëlette qui est arrivée ici.

Celui-ci dit qu'il a vu un grand nombre de corps humains flottant dans la mer, qui, d'après lui, semblaient être des cadavres de marins et de passagers de quelque steamer.

Ces cadavres et ces épaves sont des preuves certaines qu'il y a eu quelque affreux désastre en mer, mais jusqu'ici on ignore le nom du navire. Il est probable qu'il se passera du temps avant que l'on sache quel est le steamer qui a fait naufrage. Il se peut que celui-ci soit parti de quelque port anglais, français ou allemand pour un long voyage en mer, et ce n'est que lorsque ce steamer sera en retard à son port de destination que l'on pourra savoir le nom et par conséquent il se passera du temps encore.

Le rapport fait par le capitaine de la goëlette relativement aux cadavres et aux épaves, a été confirmé par d'autres navires arrivés depuis.

La croix de la Légion d'honneur conférée à un Américain.

Paris, 13 octobre—Le Président Carnot a conféré la croix de la Légion d'honneur à M. Henry Harris, un Américain qui est actuellement résident de cette ville.

Cette distinction a été conférée à M. Harris, en reconnaissance de ses hautes qualités littéraires, et comme l'auteur de plusieurs ouvrages marquants et intéressants sur la vie, les découvertes de Colomb.

Le procès intenté par M. Edward Parker Deacon contre sa femme.

Grasse, France, 13 octobre—L'action de M. Edward Parker Deacon contre sa femme a commencé ici aujourd'hui. Le procès est institué pour prouver l'adultère criminelle de la défenderesse afin que le plaignant puisse demander un divorce. Le plus grand intérêt est manifesté ici relativement à cette affaire, et à 7 heures ce matin les portes de la maison de Cour étaient assiégées par une foule considérable anxieuse de pénétrer à l'intérieur.

A huit heures et demie les portes ont été ouvertes et la foule s'est précipitée pour avoir des sièges. En quelques minutes il était presque impossible d'entrer tellement la foule était compacte. Un grand nombre de curieux sont restés quand même à l'extérieur, espérant pouvoir entrer dans la cour plus tard. Dans les couloirs beaucoup de personnes se demandaient si Mme Deacon comparaîtrait ou bien, si elle laisserait donner un jugement par défaut contre elle par la cour.

Maître Demange, avocat de M. Deacon, ayant été obligé de s'absenter, il a été remplacé par M. Frank Pilatte.

Grasse, 13 octobre—M. Deacon était en cour, mais Mme Deacon était absente; elle était représentée par son avocat, qui a maintenu que la cour n'avait pas juridiction dans l'affaire.

La cour, après avoir écouté les arguments de l'avocat, est arrivée à la conclusion qu'elle avait juridiction et a donné une décision dans ce sens.

Quoique Mme Deacon ne fut pas au tribunal, elle est cependant à Grasse, attendant le résultat du procès.

Lorsque l'affaire a été appelée, Me Barbaux, avocat de Mme Deacon, s'est levé et a dit que la cour était incompétente légalement pour juger ce procès, parce que M. Deacon se proposait de produire des preuves sur des faits étrangers à la question et non du ressort du tribunal. Après que la cour eu décidé qu'elle avait juridiction, M. Barbaux a donné avis de son intention d'en appeler de la décision du juge.

Il fait la motion que le procès soit ajourné en attendant que l'appel et sa motion soient accordés.

Pourquoi, dit l'avocat de Mme Deacon au cours de son argument, M. Deacon, qui a été trouvé coupable de meurtre de M. Abeille, porte-t-il une accusation d'adultère contre sa femme?

Parce qu'il désire la faire condamner afin d'obtenir un divorce sans soumettre à une enquête complète tout ce qui a transpiré depuis le meurtre.

Les faits produits au procès ont démenti la prétendue folie de M. Deacon. Après le procès M. Deacon se réconcilia avec sa femme. Cela est-il conforme à son action d'aujourd'hui?

De plus, le couple, par un document écrit, a consenti à partager la garde des enfants. Cet engagement entraîne la renonciation absolue à toutes les procédures légales subséquentes.

Si la cour continuait l'affaire, je pourrais facilement anéantir toutes les calomnies dont Mme Deacon a été l'objet.

M. Deacon a maintenant adopté une attitude différente pour se venger du verdict rendu, quand il a été jugé pour meurtre. M. Barbaux ajoute qu'il est faux que Mme Deacon ait continué à mener une vie de plaisirs et de dissipation après la mort de M. Abeille. Elle s'est retirée, au contraire, dans un couvent, où elle est restée pendant les cinq dernières mois.

[illegible] M. Pilatte dit qu'il [illegible] ait eu aucune réconciliation entre M. et Mme Deacon.

Deacon a été, sans nul doute, très peiné par sa femme et s'est montré pendant un moment [illegible] par la condition de celle-ci; mais il n'y a pas eu de réconciliation dans le sens légal du mot, et il n'est rien survenu pour priver son client de son droit incontestable d'instituer ces procédures.

M. Deacon a toujours désiré et réclamé un divorce.

Après avoir protesté contre une suggestion faite par M. Barbaux, au cours des remarques de celui-ci, que M. Deacon avait obtenu de l'argent de M. Abeille, M. Pilatte, avocat de M. Deacon, dit qu'il est bien évident que les relations entre Abeille et Mme Deacon ont constitué l'adultère.

Il est très juste, dit-il, que le mari outragé essaie d'obtenir le divorce.

Le verdict de la Cour d'Assises ne peut pas être évoqué contre lui.

La question d'infidélité de Mme Deacon n'a jamais été soulevée dans cette cour.

Maître Pilatte a ensuite lu nombre de lettres écrites par Mme Deacon à son mari, le priant de lui pardonner la terrible faute qu'elle a commise. Lorsque maître Pilatte eut terminé la lecture des dites lettres, maître Barboux se leva et maintint, en réponse à ces lettres, que M. Deacon avait certainement donné à entendre à sa femme, qu'il avait abandonné toute intention d'instituer des procédures pour un divorce.

Me Barboux a ajouté: "Je ne sais ce qui se passe en Amérique, mais en France une pareille équivoque ne peut être tolérée."

Le procureur général a maintenu qu'il n'y avait pas de raison pour l'exemption réclamée par Mme Deacon, vu qu'aucune preuve de réconciliation n'a été produite. Au contraire, M. Deacon a clairement démontré qu'il était bien décidé à ne plus vivre sous le même toit que sa femme.

Il est vrai, a-t-il ajouté, qu'il y a eu une entrevue entre eux, mais il est absurde de dire que cet acte indigne que M. Deacon avait l'intention de renoncer à ses droits légaux.

M. Deacon seul, est le juge de la façon qu'il doit procéder pour revendiquer ses droits.

La cour ayant posé les objections de maître Barboux, décide qu'il n'y a rien dans l'attitude de M. Deacon ou dans sa correspondance avec sa femme, qui entraîne une renonciation de ses droits de procéder contre elle sur l'accusation d'adultère.

Il est par conséquent ordonné que le procès sera continué après un long recès qui durera jusqu'à 3 heures.

C'est lorsque la Cour s'est ouverte de nouveau, après le recès, que maître Barboux a dit qu'il en avait appelé de la décision de la Cour et a demandé que l'affaire soit ajournée jusqu'à ce que l'appel soit décidé. La Cour a accordé la requête et a condamné Mme Deacon à payer les frais de Cour.

L'appel sera plaidé à Aix.

WASHINGTON.

Mme Harrison.

Washington, D. C., 13 octobre—Il n'y a pas de changement matériel depuis hier matin dans l'état de Mme Harrison, excepté qu'elle paraît être plus calme.

Quoiqu'il soit vrai que l'état de Mme Harrison ne s'améliore pas et que graduellement elle s'affaiblit, le secrétaire privé du président, M. Halford, dit que la famille Harrison n'appréhende pas de danger immédiat.

Les complications qui existaient à Loon Lake n'existent plus.

Départ prochain des membres du Cabinet pour Chicago.

Washington, D. C, 13 octobre—Tous les membres du Cabinet et leurs familles partiront d'ici mardi à midi sur un train spécial du Pennsylvania R R. pour assister à la dédicace du World's Fair à Chicago.

Il n'y aura qu'un train spécial sur lequel seront non seulement les membres du cabinet, mais aussi les juges de la Cour Suprême des Etats Unis et autres invités.

La situation à Homestead.

Homestead, Pa., 13 octobre—Le cinquième régiment, après 95 jours de service, est parti de Homestead musique en tête.

Environ 1000 grévistes ont assisté au départ des troupes mais ont maintenu le plus grand calme.

Il n'y a plus de troupes maintenant à Homestead.

Cela a coûté $600,000 à l'Etat pour maintenir la garde nationale à Homestead.

Le chairman H. C. Frick a visité l'usine Carnegie ce matin. Neuf nouveaux ouvriers ont été employés aujourd'hui par le surintendant Potter.

Délégués du Pape arrivés aux Etats-Unis.

New York, 13 octobre—L'archevêque Satolli et l'administrateur Dennis J. O'Connell, les délégués du Pape qui sont arrivés hier de Rome dans ce port à bord du steamer Majestic, sont partis de New York ce matin à 9 heures pour Baltimore.

Ils feront le voyage dans un wagon spécial accompagnés du cardinal Gibbons.

Les délégués visiteront Washington et auront une entrevue avec le secrétaire d'Etat Foster relativement à leur mission dans ce pays.

Ils sont envoyés ici par le Pape pour examiner minutieusement la situation de l'église catholique aux Etats-Unis.

Le navire de guerre des Etats-Unis le Ranger.

San Francisco, 13 octobre—Le navire de guerre américain *Ranger* est arrivé ce matin à Unalaska.

La célébration Colombienne à La Rabida, Espagne.

Chicago, 13 octobre—Hier pendant la célébration Colombienne à La Rabida, Espagne, le comte Casa Miranda, délégué général de la commission espagnole du World's Fair, a envoyé le câblegramme suivant de La Rabida: A l'Hon. Walker Fearn, Chicago.—En ce moment le roi et la reine d'Espagne inaugurent le monument à La Rabida, en présence du corps diplomatique et des amiraux commandant les escadres étrangères.

L'archevêque assisté de deux évêques Franciscains, a donné la bénédiction. En ce moment solennel et de l'endroit mémorable où a lieu la cérémonie, j'envoie des félicitations cordiales aux directeurs de l'exposition de Chicago, comme les représentants du progrès sans précédent qui a eu lieu depuis la découverte du Nouveau Monde par Colomb.

CASA MIRANDA.

NOUVELLES HAWAIIENNES.

Craintes du choléra à Hawaii.

Honolulu, 22 octobre—L'attention du gouvernement a été appelée sur la possibilité de voir le choléra entrer à Hawaii.

Un bill a été adopté par la législature et a reçu la signature de la reine, qui requiert le ministre des finances de déclarer fermés, sur la demande du bureau de santé, tous les ports d'entrée dans le royaume, à l'exception de Honolulu.

Le bureau de santé jusqu'ici n'a pas envoyé de requête.

La législature a adopté un bill relativement à l'achat d'articles fabriqués pour l'usage du gouvernement hawaïen.

Ce bill stipule que tous les officiers qui auront des ordres pour un approvisionnement d'articles qui peuvent être ou qui sont fabriqués dans le royaume hawaïen, refuseront de prendre en considération toutes les offres des maisons de commerce étrangères, à moins que de telles offres ne soient accompagnées d'une déclaration écrite que pas moins de 40 pour cent du montant de pareilles offres seront dépensés à employer des ouvriers dans le royaume pendant que ces articles seront manufacturés.

Le bill requiert aussi que les officiers dans tous les cas donnent la préférence aux offres de maisons dans le royaume hawaïen qui font ce genre d'affaires, pourvu que de telles offres n'excèdent pas 15 pour cent du montant offert par d'autres maisons. Une résolution a été adoptée par la Législature, déclarant que comme aucune action n'a été prise par les représentants américains ici pour sauver l'équipage de onze hommes du navire *William Campbell*, qui manquent à l'appel, le Cabinet est autorisé à encourir les dépenses pour sauver l'expédition et expédier un steamer à cet effet.

Le quatre centième anniversaire de la découverte de l'Amérique.

Amsterdam, 13 octobre—Le quatre centième anniversaire de la découverte de l'Amérique a été observé ici.

Il y a eu un grand banquet à l'Hôtel Américain, ainsi qu'un festival et un concert dans l'après-midi.

Buffalo, N. Y., 13 octobre—La fête en l'honneur de Colomb a été célébrée ici hier avec enthousiasme.

Un millier d'Italiens ont paradé dans les rues.

Il y a eu des cérémonies spéciales dans toutes les églises catholiques et les élèves de plusieurs paroisses ont paradé.

Philipsburg, N. J., 13 octobre—Cette ville était en fête hier en l'honneur de Colomb.

[illegible]

St-Louis, Mo., 13 octobre—Une dépêche spéciale de Mexico dit:

[illegible] Son quartier-général sera à Mexico où il s'occupe à installer [illegible]. Sa compensation sera de $12,000 par an.

Préparatifs pour la dédicace du Worlds Fair.

Philadelphia, 13 octobre.—Les préparatifs sont achevés pour le départ des fonctionnaires fédéraux et d'Etat pour Chicago, pour assister à la dédicace du Worlds Columbian Exposition.

La présence du Président Harrison dépendra entièrement sur l'état de sa femme, mais un train spécial sera à sa disposition pour le conduire à Chicago ainsi que le vice-président, les membres du cabinet, les juges de la Cour Suprême et autres fonctionnaires du gouvernement et leurs familles. Ce train spécial partira de Washington le 18 octobre vers 11 heures A. M., comme une seconde section de l'express limité de Chicago. Le dit train sera de retour le 22 vers 2 heures de l'après midi.

De la Pennsylvanie, le gouverneur Pattison et autres fonctionnaires, avec leurs familles, au nombre de 125, partiront de Harrisburg le même jour à 3 P. M., leur train suivant celui du Président comme troisième section de l'express limité.

Le gouverneur Reynolds et sa suite, du Delaware, partiront le 18 octobre.

Le gouverneur Brown, du Maryland, avec 25 fonctionnaires et autres, partiront de Baltimore le 17 à 4:30 heures P. M. Ils occuperont deux Pullmans spéciaux attachés à l'express, et quitteront Chicago le vendredi 21 octobre à 3:15 P. M.

Chicago, 13 octobre—Les treize Etats primitifs seront représentés jeudi prochain à la parade par treize jeunes dames, descendantes de la guerre de la révolution.

Elles ont été désignées comme suit par les commissaires nationaux: Mlles Cornelia Jackson; Mary Cooby, Wilmington, Del; Mmes E. D. Gillespie, Philadelphie, Pa; Eliza C. Chace, Providence, R. I.; John M. Gill, Baltimore; Mlle Mildred Murphy, Raleigh, Caroline du Nord; Mme Eliza Trumbull Robinson, Hartford, Conn.; Mme Emily G. Stevens, East Orange, N. J.; Mlle Elizabeth Pinckney, Dangerfield, Va; Mme Stephen Decatur, Portsmouth, N. H.

La Caroline du Sud et le Massachusetts n'ont pas encore répondu.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 ... CHARTRES ... 73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 8.35 pm	Vicksburg Ex. 8.30 am
Baton Rouge accommodation 10:00am	Baton Rouge accommodation 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

Arrivée.	Départ.
No 3 Fast Ex. 7:45 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 4 Fast Ex. 10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:30 pm
No 5 Fast Mail 7:30pm	No 2 Lim. Ex. 7:25 pm
Exc. dimanche 9:45pm	Exc. dimanche 7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 8:00pm
No 3, Chic. Lim. 6:00pm	No 4, Chic. Lim. 11:30am
No 25, Local Mail and Express 7:05pm	No 26, Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
Calif'na Ex. 7:00pm	Calif'na Ex. 8:15am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex. 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis 5:20pm
Local 10:05am	Local 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Arrivée.	Départ.
Mexico 7:05pm	Mexico 8:15am
California Ex. 10:55am	California Ex. 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited 2:50 pm	No 18 Local 8:45am
No 5 Fastline 7:00 am	No 6 Fastline 3:20 pm
	No 2 Limited 2:20 pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

Arrivée.	Départ.
No 9 7:00 pm	No 10 8:00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

Arrivée.	Départ.
No 7 8:20 am	No 8 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:00am
" 4:15 pm	" 5:00 pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7:00 am
" 4:15 pm	" 5:00pm

Dimanche.

Arrivée.	Départ.
Pte la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:15 am
" 7:00 pm	" 4:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 5:00 am
" 7:00pm	" 7:15 am
	" 5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Arrivée.	Départ.
Alger 9:00 am	Alger 4:20 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée.	Départ.
Alger 5:45 pm	Alger 8:00 am

Dimanche seulement.

Arrivée.	Départ.
Alger 7:05 pm	Alger 8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

STORM SIGNALS.

Atlantic and Gulf Coasts of the United States.

The meaning of these signals should be fully understood by masters of vessels, in order that every possible advantage may be taken of a timely warning of approaching storms. The flags are 8 ft. square; pennants, 5 ft. hoist, 12 ft. fly.

These signals are displayed at eighty-two stations of the U. S. Weather Bureau, from Eastport, Maine, to Corpus Christi, Texas. Of these stations the following are supplied with the International Signal Code also, to exchange messages with and in some cases report passing vessels: Nantucket, Vineyard Haven, Woods Holl, Block Island, Cape Henry, Kitty Hawk, Hatteras, Southport, and Jupiter.

NIGHT SIGNALS.

Red light Easterly winds. White light above a Red light. Westerly winds.

INFORMATION SIGNAL.

A red pennant hoisted alone indicates that the local observer has information regarding a storm of limited area but dangerous for vessels about to sail for certain points. This information will be furnished upon application.

[614.] **Florida.** — St. Johns river. — Little Marsh island channel.—Front range light re-established.—Little Marsh Island Channel front range post light, No. 6, on the edge of the marsh at the west side of mouth of Clapboard creek, St. Johns river, Florida, has been rebuilt, and the usual "fixed red" tubular-lantern light has been re-established.

(See Notice to Mariners No 33 (699) of 1892 [N. M. 41, 1892.]

[Notice to Mariners, No. 89, Lighthouse Board, Washington, 1892.]

COAST SURVEY CHARTS.

No 159.

U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, No. 607, page 96.

Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 62.

[615.] **Florida.**—Indian river.—Alteration in lights.—On or about September 30, 1892, the following changes will be made in the post lights in Indian river, Florida:

Corset island post light, No. 32, a "fixed red" tubular-lantern light, will be discontinued.

South Narrows post light, No. 34, will be changed to No. 32.

Tahiti post light, No. 34, a "fixed red" tubular-lantern light, on a cluster of three piles, with a red daymark, will be established at the south end of the canal in Hebe sound, opposite Tahiti.

[N. M. 41, 1892.]

[Notice to Mariners, No. 88, Lighthouse Board, Washington, 1892.]

COAST SURVEY CHARTS.

No. 162.

U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, Nos. 714 and 715, page 109.

Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 69.

By order of the Bureau of Navigation:

RICHARDSON CLOVER,
Lieut.-Comdr., U. S. N., Hydrographer.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship-captains navigating these waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication on its face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the St aits of Florida; and of the currents outside of the Winward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of barometric and other indications of approaching hurricanes and brief, plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 14 OCTOBRE 1892.

Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M

SAMEDI, 15 OCTOBRE 1892.

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Sara—WHISPER, à 5 P M
Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 P M

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Fleuve et rivières.

Memphis, 13 octobre—Le fleuve a 3 pieds et baisse. Temps couvert et agréable.

Cairo, 13 octobre—Le fleuve a 4 pieds 8|10 pouces et baisse. Temps couvert et doux. Arrivés, A L Mason, de la Nlle-Orléans à minuit; Cherokee de Memphis à 4 a m; City of Providence de Natchez à 9. Départs, Cherokee pour St-Louis à 8 a m; A L Mason pour St-Louis à 8; City of Providence pour St-Louis à midi.

Louisville, 13 octobre—La rivière baisse—3 pieds 6 pouces dans le canal; 8 pieds 1 pouce aux chutes. Temps clair et agréable.

Les Passes.

Port Eads, 13 octobre, 6 p m—Vent du nord-est. Temps couvert. Pas d'arrivages.

Départs, steamships El Mar pour New-York; Whitney pour la Havane via les ports de la Floride; Foxhall pour Port Limon; City of Dallas pour Puerto Cortes et Breakwater pour Bélise, Honduras.

Marchés.

Paris, 13 octobre—Les rentes 3 pour cent 99 francs 27 1|2c.

Londres, 13 octobre, 4 p m.—Consols à la clôture 97 3|16 au comptant et 97 1|4 à terme.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 13 OCTOBRE 1892.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

[illegible]

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Australian, Japha, Liverpool via les ports des Indes Occidentales (précédemment rapporté à la quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

Belle of the Coast, Voorhies. New Hope. G W Sentell, Blanchard, Donaldsonville. Jesse K Bell, Campbell, Bayou Sara. Neptune, Kouns, Bas du Fleuve. H A Harvey, Jr., Harvey, Bayou Barataria. Goelette F M Pippo —— Covington.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL, VIA NORFOLK, VIR.—par steamship Gallego—3800 balles coton 50,000 boisseaux blé en grenier.

IMPORTATIONS

PROGRESS.—par steamship Havenstadt—2626 balles chanvre sisal.

Arrivages de produits.

NEW HOPE—par steamer Belle of the Coast—236 bartls sucre 1 bartls melasse 1738 sacs riz brut et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer G W Sentell—890 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—360 balles coton 625 sacs graine coton 347 sacs riz brut 120 bartls sucre 478 bartls melasse 17 demi-bartls melasse et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—744 sacs riz brut et fret assorti.

BAYOU BARATARIA—par steamer H A Harvey Jr—764 sacs riz brut et fret assorti.

COVINGTON—par goelette F M Pippo 20 balles coton.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3008 balles coton 230 sacs riz brut 3 wagons graine coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—409 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2580 balles coton 388 sacs riz brut 228 sacs sucre 69 wagons blé et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC CO. COMPANY—1200 balles coton 41 balles linters coton 5 wagons graine coton 115 bartls sucre 15 556 sacs riz brut 160 bartls vin et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—439 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—753 balles coton 1 wagons graine coton et fret assorti.

Nom.	Destination	Mouillage
Astronomer	Liverpool	2e dist. 19
Breakwater	Bélise	3e dist. 30
Bona...	Havre	4e dist. 42
Clinton	....	Alger
Chalmette	Havane	Alger
Ciudad de Barcelona	Barcelone	4e dist. 41
City of Dallas	Bélise	3e dist. 30
Dunan	Havre	rue 1re
Eastern Prince	Méditerranée	rue 6e
El Dorado	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Freshfield	Brême	4e dist. 47
Gallego	Liverpool	3e dist. 29
Glenmorvis	Brême	rue 6e
Helvetia	Hambourg	1er dist. 27
Inchiboga	Hambourg	rue 5e
Leonora	Liverpool	3e dist. 24
Mexican	Liverpool	1er dist. 37
Puerto Rico	Barcelone	4e dist. 40
Ramon de Larrinaga	Liverpool	
S Pinnati	Ténériffe	1er dist. 15
S Oteri	Cette	1er dist. 15
Springwell	Pacra	rue 2e
Thomas Anderson	Brême	4e dist. 43
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
Whitney	Havane	Alger
NAVIRES.		
Marcelino Jane	Tarragona	1er dist. 31
BARQUES.		
Vasco de Gama	Oporto	4e dist. 47
GOELETTES.		
Eleanor	....	1er dist. 20
James B Jordan	Cadix	1er dist. 27
Wm M Bird	Martinique	3e dist. 7

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship New Orleans Kemble......parti 5 oct
Steamship El Sol Quick......parti 8 oct
Steamship Knickerbocker, Ha sey......parti 9 oct
Steamship El Monte, Quick......parti 12 oct
Steamship Bendi, Benede......expéd. 7 oct

PHILADELPHIA.

Goelette Susie M Plummer, Creighton......partie 29 sept

LIVERPOOL.

Steamship Australian, Japha......parti 27 sept
Steamship Nicaraguan, Wilder......parti 17 sept
Steamship Darien, Wrake......parti 22 sept
Steamship Wm Cliff, Fost......parti 25 sept
Steamship Olympia......parti 18 sept
Steamship Explorer, Jones......parti 22 sept
Steamship Emerald......parti 30 sept
Steamship Counsellor, Jones......parti 2 oct
Steamship Palace Valiant......parti 1er oct
Steamship Amaranth, Cliff......parti 5 oct
Steamship Floridian, Wrake......parti 6 oct
Steamship Explorer, Jones......parti 7 oct

SWANSEA.

Steamship Souther......parti 4 oct
Steamship Mesaera......parti 5 oct

SHIELDS, ANG.

Steamship Phyllis......parti 28 sept
Steamship Toledo......parti 30 sept
Steamship Victory, Ekonie......parti 6 oct

BARRY.

Steamship Arroyo......parti 29 sept
Steamship Benisla......parti 26 sept

LIMERICK.

Barque Francisco, Maresca......partie 6 sept

MARSEILLE.

Barque Laura......partie 21 août

HAVRE.

Steamship Marseille, Grandillon......parti 5 oct

ANVERS.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille

Steamship Arroyo......parti 2 sept
......parti 24 sept

KINGSTON.

Steamship Australian, Japha......parti 4 oct

CARDIFF.

Steamship Abona......parti 1er octobre
Steamship Yoruba......parti 2 octobre

PAUILLAC.

Steamship Dupuy de Lome, Dechailleparti 11 sept

CUXHAVEN.

Steamship Imperial Prince, Cox......parti 25 août

TRIESTE.

Barque Vesuvio, Longobardo......partie 1er juin

BUENOS AYRES.

Steamship Nigretia......parti 21 sept

RIO DE JANEIRO.

Steamship Queensland......parti 27 sept
Steamship Bella Tormiguez, Eels......exp. 26 août

GÊNES.

Barque Laura, Gastifliano......partie 28 juillet

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de comptes ouverts.

Succession de George H. Kleiner, décédé.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 OCTOBRE 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D actuellement absent sur un congé, daté le 12 octobre 1892, Dossier No 36,360, pour le compte de la succession de George H. Kleinert, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de comptes ouverts dûs à la succession susdite d'après la liste entre les mains de l'administratrice.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 oct—14 16 19 23 à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le premier district.

Succession de Veuve E. P. Boutté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 21,253.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur. — Bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI 2 novembre 1892 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 septembre 1892, amendant un ordre rendu et signé le 15 septembre 1892, dans la succession ci-dessus mentionnée la propriété ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 18, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Palmyre, Miro et Gasquet, mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur et façade de 118 pieds 1 pouce, formant l'encoignure des rues Galvez et Palmyre.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19 dans le même ilet et district que la propriété décrite ci dessus, contigu à l'autre et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Simeon, N. P., aux frais des acquéreurs.

2 oct—2 5 12 19 26—nov 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'installations d'une buvette, confiserie et boulangerie, etc.,—aussi meubles de maison, etc.

C. L. Keppler vs. Alphonse Briffod et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,887.—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI 24 octobre 1892, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 423 rue Dryades.

Tout le contenu et installations de la buvette et confiserie, etc., au dit local, ainsi que les meubles de maison qui s'y trouvent—le tout d'après un inventaire enregistré dans ce bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 oct.—13 17 21 24.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Wilhelmina Holle, veuve de Theo Lorentz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,890—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à démontrer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Gentz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour:

A. V. FLOTTE,

14 oct—14 19 23